

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
Spécialisations en
Droit Immobilier et Droit Public
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE** (Savoie)
D'UN STUDIO AVEC CAVE ET PLACARD A SKIS

*Adjudication fixée au **VENDREDI 6 AVRIL 2018 à 14 H***
devant Madame le Juge de l'Exécution près le
Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins

MISE A PRIX EN UN LOT : 40.000 €

Dans un immeuble en copropriété dénommé "RESIDENCE MONT-CHARVIN" cadastré lieudit "Champs de l'Eriscal" section A n° 819 pour 19 a 57 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte du 18 mai 1973 publié le 15 juin 1973 volume 1023 n° 22, à savoir :

- le LOT 17 : une cave au rez-de-jardin et les 6/10.000° des parties communes,
- le LOT 62 : un placard à skis au rez-de-chaussée et les 1/10.000° des parties communes,
- le LOT 95 : un studio au 1^{er} étage, d'une surface habitable de 28,55 m², comprenant une entrée, une salle de bains avec cabine de douche et WC, un séjour / salon ouvrant sur un balcon-terrasse orienté nord-ouest, une kitchenette, une chambre et les 187/10.000° des parties communes.

Ces biens ont été saisis à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, caisse locale de crédit mutuel au capital de 183 €, dont le siège social est situé 10 avenue Foch (59800) LILLE, inscrite au RCS de cette ville sous le n° 440 676 559, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par Maître Rosemary BISON, huissier de justice à SAINT JEAN DE MAURIENNE (tél. 04.79.64.01.78), le **vendredi 16 mars 2018 de 10 H à 11 H**.